

**Aides régionales aux entreprises touchées par le Covid-19 :
un numéro de téléphone, une adresse e-mail et un site internet**

Comme confirmé le 18 mars dernier par son président Alain Rousset, **le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine met en place un plan d'urgence économique à hauteur de 50 millions d'euros.**

Ainsi, la Région Nouvelle-Aquitaine est à la disposition et à l'écoute de ses entreprises, artisans, auto-entrepreneurs et agriculteurs via :

- un numéro de téléphone : **05 57 57 55 88** (du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 14 h à 17 h) ;
- un e-mail : entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr

Plus d'informations sur les divers volets de ce dispositif exceptionnel d'aides :

- sur internet : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/>.

Contact presse :

Rachid Belhadj : 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Facebook : [Région Nouvelle-Aquitaine](#) - Twitter : [@NvelleAquitaine](#)